LEMA

EUSKAL INDARRA, ZU ZIRA !

LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

N°205 Zkia - Novembre 2015ko Azaroa

HILABETEKARIA
MENSUEL : 2 €

Pour un statut de l'euskara
Euskararen estatutu batentzat





Attentats de Paris
p. 2

Elections régionales
p. 4 et 16

Herrikoa
p. 6-7

Elections générales
p. 20



www.eaj-pnb.eus

eaj pnb

Jeltzaleak / Les Démocrates Basques

Déclaration d'EAJ-PNB suite aux attentats meurtriers de Paris

Suite aux attentats meurtriers d'hier, à Paris, EAJ-PNB tient à exprimer les points suivants :

1- notre plus ferme condamnation des actes terroristes perpétrés hier, à Paris, ôtant la vie à plus de 120 personnes innocentes. La violence, djihadiste ou autre ne peut en aucun cas, être justifiée. L'Histoire l'a démontré à maintes reprises et partout à travers le monde. Nous autres Basques, pouvons malheureusement en attester.

2- notre solidarité et proximité avec les familles, amis et proches des victimes. Les protéger, les réconforter et les accompagner dans cette dure et longue épreuve est une mission indispensable incombant à la société française et à l'ensemble des citoyens européens.

3- Aujourd'hui plus que jamais, l'Union Européenne doit réaffirmer et défendre les valeurs qui lui ont permis de devenir une référence mondiale, en matière de paix, de liberté et de démocratie. Face à ces actes de terreur, une seule réponse possible : plus de démocratie, plus de paix et plus de liberté.

4- Dans le même temps et de façon urgente, les autorités européennes doivent renforcer leur mission en matière de sécurité et d'investigation dans l'ensemble des Etats et des régions



composant l'Union, pour interpeller ces groupes et personnes violentes, ainsi que les réseaux leur fournissant des armes et du financement. Le poids de la loi doit s'imposer à toute personne déterminée à assassiner et à tuer ses semblables.

5- Des réponses renforçant la sécurité est nécessaire, mais elles ne peuvent en aucun cas attenter au respect le plus scrupuleux de la loi, en particulier, celui des droits des personnes. En ce sens, EAJ-PNB demande à la société basque, de ne pas tomber dans la stigmatisation de collectifs de personnes, qui loin d'être coupables de cette barbarie, sont parmi les principales victimes de cette aberration. Travailler en faveur d'une société plus juste, plus intégrée, plus transparente et sans expression de racisme et de xénophobie, revient à travailler pour la paix et la liberté.

6- En ces moments de colère et de perplexité, il convient de rappeler que l'immense majorité des Basques et des Européens, sont prêts à opposer au fanatisme et à la violence, la paix, la liberté, la démocratie, le dialogue, l'entente. En définitif, à combattre cette barbarie avec fermeté, mais dans l'humanité et l'humanisme.

Euskadi, le 14 Novembre 2015
Euzkadi Buru Batzar, direction nationale d'EAJ-PNB

EAJ-PNBren adierazpenak Parisen erregistratu zen sarraskiaren aurrean

Bart gauean Parisen erregistratu zen sarraskiaren aurrean, EAJ-PNBk zera adierazi nahi du:

1. Gure gaitzespenik erabatekoena eta sendoena atzo gauez, Parisen, 120 pertsona errugaberen heriotza eragin zuten ekintza terroristen aurrean. Indarkeria, dela yihadista, dela beste arrazoi batek eraginda, ezin da sekula ere justifikatu. Hala erakutsi digu Historiak hainbat momentutan eta Lur Planetako toki guztietan. Euskal hiritarrok ere bagara, zoritxarrez, egiaztapen horren lekuko.

2. Gure elkartasun eta hurbiltasuna biktima guztien senide, lagun eta hurbileko pertsonei. Horiek babestea, elkartasuna ematea eta doluminean laguntzea da, une honetan, Frantziar gizarte osoak eta europar hiritar guztiek derrigorrezko dugun ataza.

3. Europar Batasunak, gaur inoiz baino gehiago, euskal hiritarrak mundu mailako bake, askatasun eta demokrazia erreferente bihurtzera ekarri gaituzten baloreak aldarrikatu eta aldeztu behar ditu. Terrore ekintza hauen aurrean erantzun bakarra dago: demokrazia sendoagoa, bake finkoagoa eta askatasun handiagoa.

4. Aldi berean, premia bizikoa da europar agintariek Batasuna osatzen duten Estatu eta erregio guztietan segurtasun eta ikerketa lanak indartzea, talde eta persona bortitz hauek eta, aldi berean, armak eta finantzaketak ematen dizkieten horiek guztiak geldiarazteko. Legearen zama osoa jarri beharra dago hurkoak erailtzeko eta hiltzeko prest dagoen guztien gainean.

5. Beharrezko dugu segurtasun alorretik ere erantzun bat ematea, baina horrek ezin du inola ere gainditu legeei zor zaien errespeturik zorrotzena eta, bereziki, emakume eta gizon guztiok ditugun eskubideei dagokienez. Zentzu honetan, EAJ-PNBk euskal gizartea deitzen du gizarte talde zehatz batzuk seinalatzeko edo gertakari honen errua leporatzeko tentaldian eror ez dadin, basakeria honen errudun izatetik urrun egonda ere, beraiek baitira zentzugabekeria honen kalteturik nagusienak. Gizarte bidezkoagoa, integratuagoa, gardenagoaren alde egitea, arrazakeria eta xenofobiarik gabeko gizartea eraikitzeko lana da bakearen eta askatasunaren alde egitea. Lan hori gu guztion eginkizuna eta ardura da, pertsonena zein botere publiko guztiena.

6. Amorru eta harridura une hauetan, komenigarria da gogoratzea euskal hiritargoaren gehiengoa, europar emakume eta gizon gehienak fanatismoaren eta indarkeriaren aurrean bakea, askatasuna, demokrazia, hitza eta bizikidetza jartzeko prest gaudela. Azken finean, ankerkeria hau irmotasun osoz borrokatzeko, baina beti gizatasuna eta humanismoa oinarri hartuta.

Euskadin, 2015eko azaroaren 14a,
Euzkadi Buru Batzarra,
Euzko Alderdi Jeltzalea-Partido Nacionalista Vasco



Grandir Ensemble !

La patience, cette retenue qui parfois vous « ronge les sangs » peut vous récompenser par des moments sublimes. Le débat sur l'EPCI Pays Basque arrivant en dernier dans l'ordre du jour du conseil municipal de la ville d'Anglet , j'ai suivi avec intérêt, tout son déroulement . Une ville d'ailleurs qui ne me laisse pas indifférent. Enfant des allées marines, La Barre et Chiberta étaient nos « résidences d'été » et la pelouse du terrain d' Hardoy devenait le terrain de jeu privilégié de notre « quadrilla » lors de joutes rugbystiques inter-quartiers . Bref… Basques, Gascons, Espagnols et autres rapatriés fraîchement arrivés d'Algérie occupaient le secteur.
Aï ! je m'égare, au fait, j'ai parlé de moments sublimes !...
Oui, oui quand Jean-Louis Dulac est intervenu… dans une assemblée qui dénigrait le nationalisme basque, faisant allusion au National Socialisme, au Front National et autres conflits en Hegoalde…

Le moteur de la passion

On a fustigé la « Passion » mais c'est ce qui manque à beaucoup de nos élus, de la passion, du courage et surtout la capacité à faire confiance dans l'autre. Claude Olive, maire d'Anglet, dont l'intégrité ne fait aucun doute, nous a décliné une liste véhiculant la sinistrose dans le projet d'EPCI unique. Evidemment qu'il y a des inconnus… comme dans le projet avorté de la Collectivité Territoriale pour laquelle il était d'accord. Mais le rôle d'un élu de son rang, n'est-il pas de rendre le projet réalisable ?
Sachant que rien n'est immuable et qu'une adaptation sera forcément nécessaire au fil des ans, nous ne pouvons pas prétendre à un projet ficelé, réunissant tous les désidératas de la société. Quand à Guy Mondorge, grand défenseur des cultures régionales, que son parti ne veut pas reconnaître, je voudrais lui suggérer d'être un peu plus clément quand il invoque le Pays Basque et qu'il se concentre plutôt sur la promotion de ses convictions culturelles. Car à force de nous agiter le fantôme Occitan chaque fois que nous parlons d'identité locale, on se demande si en fait, ce n'est pas le basque qui le hante…

Confiance en nous

L'Intervention de notre cher Jean-Louis nous a de nouveau réconfortés dans notre philosophie et notre démarche politique. Grandir ensemble, accepter les différences. Je n'ai aucune crainte quand à l'avenir de cet EPCI s'il prend jour. Nous allons montrer la capacité de nous organiser et de promouvoir notre territoire.
Milesker Jean-Louis

Pako Arizmendi
Prétend que la défense du droit à la différence est un devoir.
Pense que la démocratie n'est pas la loi de la majorité mais la défense des minorités.
Et que le « grandir ensemble » est une des plus belles formules de vie que nous devrions tous adopter.



Le Pays Basque en Aquitaine ?

Voici le contenu du courrier adressé aux différents candidats en lice aux élections régionales de la grande Aquitaine, regroupant l'Aquitaine, Poitou-Charentes et le Limousin.

La campagne des élections régionales des 6 et 13 Décembre prochain bat son plein. EAJ-PNB, mouvement démocrate abertzale avait pris part aux élections régionales de 2010, avec un résultat de 6.66% des voix, en Pays Basque nord. EAJ-PNB a décidé de ne pas présenter de candidatures à ces élections régionales de Décembre 2015, pour différentes raisons, notamment pour ne pas cautionner une réforme technocratique décidée sans aucune consultation des populations concernées.

Soucieux de l'intérêt général de nos habitants, EAJ-PNB a décidé d'interpeller les candidats en lice à ces élections régionales sur leurs engagements concernant le Pays Basque. EAJ-PNB souhaite connaître votre position sur les enjeux actuels pour le Pays Basque :

1 - la Communauté unique Pays Basque : l'intercommunalité réunissant les 158 communes du territoire, telle qu'elle est proposée par le Préfet de département, dans le cadre de la réforme de la carte intercommunale. Ce projet doit porter une ambition, celle d'une coopération nécessaire et prometteuse entre zones urbaines, péri-urbaines et rurales et créer les conditions d'une gouvernance efficace par la voie de la simplification et de la mutualisation : la fusion des 10 intercommunalités en une seule entité, le passage de 96 à 22 syndicats spécialisés. La perspective d'une intercommunalité à fiscalité propre unique pour l'ensemble du Pays Basque répond également à une demande ancienne des élus, des acteurs et de la population de ce territoire

2 - un Statut territorial de l'euskara. Les exemples de récupération linguistique dans le monde combinent, tous, trois éléments fondamentaux : un statut protecteur, une demande sociale et un volontarisme des pouvoirs publics. Sans statut légal protecteur, pas de réelle politique linguistique. Dans l'attente d'une évolution plus profonde en faveur d'une reconnaissance et d'une officialisation des langues régionales aux côtés du français sur leurs territoires respectifs, ce «statut territorial» sera négocié avec la Communauté unique Pays Basque et l'Etat. Auparavant, une négociation sur une délégation de compétence à cette intercommunalité aura lieu, en matière de promotion des cultures et identités régionales (actuellement compétence régionale), dans un délai de 5 ans.

Voici les principales caractéristiques de ce « statut territorial « : utilisation de la voie légale de l'expérimentation, portage institutionnel par la Communauté du Pays Basque, ambition de généraliser la présence de l'euskara, dans la vie publique et sociale, grâce à l'engagement des pouvoirs publics



Jean Tellechea, avec à ses côtés,Txaro Goikolea et Dani Camblong, annonce la décision d'EAJ-PNB d'interpeller les candidats aux élections régionales, le 16 Octobre dernier

3 - une Agence de Développement économique du Pays Basque. Ce partenaire de la Région piloté par la Communauté du Pays Basque deviendra le dynamiseur adapté au développement économique local. Cette Agence aura pour mission de :

- réunir l'ensemble des nombreux acteurs publics et privés
- proposer aux élus un plan de développement économique de notre territoire et mettre en œuvre les décisions prises en la matière
- activer de façon efficace tous les leviers favorables à la création, au développement des entreprises et des filières locales: foncier, formation, qualité, réseaux de coopération, …
- mutualiser les financements et les dispositifs d'aide existants (Union européenne, Etat, région, intercommunalité,...).

4 - une Euro-région basque, constituée de la Communauté Autonome Basque, de la Navarre et de la Communauté Pays Basque. Cette euro-région sera ouverte aux coopérations interrégionales et de proximité. La nouvelle région doit pouvoir laisser la marge de manœuvre nécessaire à la participation de la future Communauté du Pays Basque à cette initiative européenne et trans-territoriale.

EAJ-PNB se réserve la possibilité de rendre publique votre position, en votre qualité de tête de liste (régionale ou section départementale), et d'en informer ses électeurs potentiels.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, avant **le mardi 1er décembre, inclus,** nous vous transmettons, madame, monsieur le candidat, nos meilleures salutations.

10 candidatures

Les différentes listes sont présentées par tête de liste

- **Alain Rousset (PS-PRG)**, l'actuel président du Conseil régional d'Aquitaine.
- **Virginie Calmels (Les Républicains, UDI, Modem, CPNT),** adjointe au maire de Bordeaux.
- **Françoise Coutant (EELV),** vice-présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes.
- **Olivier Dartigolles (Front de Gauche)**, porte-parole national du PC et conseiller municipal à Pau.
- **Jacques Colombier (FN)**, conseiller régional aquitain, de 1986 à 2010.
- **Yvon Setze (Debout la France)**, maire d'une commune du Lot-et-Garonne.
- **Guillaume Perchet (Lutte Ouvrière)**, pas de mandat public, électronicien.
- **Nicolas Pereira (Nouvelle Donne)**, pas de mandat public, chargé de développement international dans une start-up bordelaise.
- **Joseph Bouisson (Vague citoyenne)**, M. Bouisson n'a pas de mandat public.
- **William Douet, (Union Populaire Républicaine)**, pas de mandat public, étudiant.

Arantza Tapia sur (presque) tous les fronts

La Conseillère au Développement économique et à la Compétitivité arbore un profil de technicienne qui lui assure une belle maîtrise de ses dossiers. Elle est en première ligne.

Il ne faut pas lui en compter ! Ses pairs reconnaissent sa grande capacité de travail, sa façon de dominer ses sujets, ses qualités de négociatrice, ses aptitudes pour le travail collectif et bien sûr, son goût pour la technique et l'industrie, axe majeur de son parcours professionnel initial. En charge d'un secteur clef au sein du gouvernement basque (Développement économique et Compétitivité, recouvrant l'industrie, l'innovation, l'agriculture, la pêche, le tourisme...), Arantza Tapia (née en 1963, à Astigarraga) va d'un front à l'autre avec cette réactivité qui semble l'habiter en permanence. Cheveux courts, œil vif, la voilà par exemple au forum organisé l'été dernier à l'université de Deusto à Bilbao, expliquant à 300 chefs d'entreprises attentifs qu'Euskadi doit se lancer dans l'ère annoncée de l'industrie dite « 4.0 » dont le concept fut paraît-il présenté pour la première fois en 2011, à la foire de Hanovre.

Voilà aussi Arantza Tapia, le mois dernier, au World Travel Market de Londres, présentant Donostia 2016 aux professionnels du tourisme, sur fond de photo géante de la baie de la Concha, atout majeur de la cité dont le projet « Capitale européenne de la culture » repose sur l'idée phare de la Paix. Arantza Tapia que l'on voit sur tous les fronts ou presque, est aussi celle qui connaît parfaitement le dossier du TGV basque, depuis son accession en 2005 au poste de Vice-Conseiller aux transports et travaux publics dans le gouvernement de Juan José Ibarretxe.

Technique et politique

Son expérience de députée du PNB au Congrès des députés de Madrid fut brève, mais loin d'être inutile, bien que limitée à une année. Elle y avait été élue en 2011, puis rappelée à Vitoria-



Arantza Tapia, une responsable publique venue du monde privé

Gasteiz par Iñigo Urkullu en 2012, afin de diriger le secteur de l'économie et de la compétitivité. Elle retrouva le monde de l'entreprise, en crise depuis 2008-2009.

Docteure « cum laude » de l'Université de Navarre, ingénieure spécialisée en électricité, Arantza Tapia a été tour à tour professeur à l'école d'ingénieur de Navarre et à l'Université basque UPV-EHU, « invited lecturer » (enseignant invité) au Massachusetts Institute of Technology (USA), directrice de l'école polytechnique de Donostia, chargée de recherches pour des entreprises comme Iberdrola (production et commercialisation gaz et électricité), Indar (moteurs, générateurs), Eustek (composants électroniques)... Elle a également présidé la commission Innovation aux Juntas du Gipuzkoa dont elle fut membre sous la présidence de Markel Olano.

Tridimension à Azkoitia

Le 4 novembre, c'est à Saint-Sébastien qu'Arantza Tapia participait à la présentation d'une machine industrielle d'exception, « la plus grande imprimante du monde en 3D », capable de produire par ajout de matière assistée par ordinateur, des pièces grand format et d'assurer des réparations pour l'aéronautique, l'automobile... « ADD+Process » a été fabriquée dans une PME familiale d'Azkoitia, Ibarmia (créée en 1940, spécialisée dans la machine-outil), conçue avec la collaboration du centre de recherche Tecnalia et l'UPV-EHU. Machine que le milieu industriel avait déjà découverte en octobre à Milan où elle fit sensation.

Voilà l'exemple même du produit issu d'une « usine intelligente », ultra connectée, innovante, répondant au concept « Industrie 4-0 » que soutient le gouvernement basque. Celle-ci sera le produit d'une « quatrième révolution » induite par Internet, après les bouleversements radicaux introduits dès le XVIIIe siècle, par la machine à vapeur, l'électricité et l'automatisation.

« A ce jour, soulignait Arantza Tapia *devant la machine révolutionnaire d'Azkoitia, le moteur de la récupération en Euskadi, est bel et bien le tissu industriel ».*

Chômage. Un mieux a été constaté en septembre en Euskadi avec 823 chômeurs en moins. Leur nombre s'élève à 154 599. Le nombre d'affiliés à la Sécurité sociale atteint le seuil de 900 000.

Révisionnisme. Les lois cadres régissant les relations entre Euskadi et la Navarre avec l'Etat espagnol (figurant dans la Constitution) sont remises en cause par une partie du PP, du PSOE, de Ciudadanos, d'UPyD et de fractions de Podemos. Les présidents de Navarre et d'Euskadi continuent à faire bloc devant cette offensive alimentée par la campagne électorale des législatives espagnoles.

Bus incendiés. Un groupe inconnu a revendiqué l'attentat criminel survenu le 1er novembre à Derio - 8 autocars de Bizkaibus détruits- afin de réclamer une nouvelle politique à l'égard des prisonniers basques. Le groupe très critique à l'égard de la gauche abertzale basque (Sortu et Bildu) favorable au processus de paix, a choisi la violence.

Garoña. La plus vieille centrale nucléaire d'Espagne (ouverte en 1970) pourrait rouvrir ses portes en décembre au terme des deux ans de travaux réalisés à la demande du Conseil Supérieur du Nucléaire espagnol. Son propriétaire, Nuclenor, estime que l'intégrité de la centrale proche de la province d'Alava est désormais garantie. Les voisins basques sont furieux.

Marie Claire Sallaberry : « Sans Herrikoa, des entreprises n'existeraient pas »

Marie-Claire Sallaberry est la gérante de Herrikoa, la société de capital-investissement solidaire du Pays Basque. En campagne pour une augmentation de son capital, grâce à l'apport de toute personne désireuse de contribuer au développement local, elle nous montre le travail de fourmi que réalise cette société, pour soutenir des projets d'entreprises.

Pouvez-vous nous expliquer les spécificités générales d'une société de capital-risque par rapport à une banque classique ?

Le démarrage ou le développement d'une nouvelle activité nécessite de l'argent. Où le trouver ? Les deux sources de financement possibles sont tout d'abord les fonds propres, c'est-à-dire ceux réunis par les associés fondateurs, puis ensuite les fonds empruntés auprès des banques.

Il faut cependant savoir que le montant qu'il sera possible de demander aux banquiers dépendra directement du montant des fonds propres, mais aussi qu'une trop grande dépendance à l'égard des banques peut s'avérer dangereuse.

Il est donc impératif de consolider au maximum les fonds propres. C'est à ce niveau que HERRIKOA intervient comme associé en complément de l'apport des fondateurs. Grâce aux fonds propres réunis, il sera possible de solliciter les banques à hauteur de 3 à 5 fois de cet apport (effet de levier). HERRIKOA intervient dans un domaine différent des banques. Il n'y a donc pas concurrence mais complémentarité.

Quels sont les critères que vous avez pris en compte pour définir les objectifs de cette augmentation de capital : 1 500 nouveaux actionnaires et 1.3 million d'euros ?

Nous partons d'un constat. Le Pays Basque nord compte environ 300 000 habitants. 4 500 actionnaires, pour l'essentiel des particuliers, participent au financement de Herrikoa. Avec 1 500 actionnaires supplémentaires, nous franchirions le cap des 6 000 actionnaires, soit 2% de la population. Cela peut paraître modeste, mais attirer 1 500 actionnaires supplémentaires est un nouveau défi, à l'occasion de cette 9e augmentation de capital. L'objectif des 1.3 million d'euros supplémentaires supposerait au total, un capital de 5 millions d'euros, soit la somme maximale autorisée lors de notre Assemblée Générale de décembre 2013.



Quels sont les projets d'entreprises que vous soutenez en priorité ?

Il n'y a pas à proprement parler de priorité. L'intervention de HERRIKOA est réservée à des entreprises ayant la forme juridique de société (SARL, SAS, SCOP, etc…). Les dossiers retenus doivent remplir plusieurs conditions : disposer d'un responsable ou d'une équipe professionnellement et humainement solide, présenter un projet techniquement et commercialement viable, s'engager sur un programme d'emplois sur 3 ans

Nous intervenons dans tous les secteurs, activités traditionnelles comme activités innovantes. Nous souhaiterions intervenir davantage, en Pays Basque intérieur, mais cela dépend des dossiers que nous avons à traiter.

Cette période de crise économique freine-t-elle ou non les projets de création et de développement d'entreprises ?

La conjonction de crise économique et le nouveau statut d'autoentrepreneur poussent un nombre important de nos concitoyens à se lancer dans le bain dans le but de créer leur propre emploi. Mais si l'on considère uniquement les créations d'entreprises sous formes sociétaires, on assiste tout de même à une très légère hausse. A côté de cela, les PME les plus dynamiques poursuivent leur développement et d'autres changent de mains.

En ce qui nous concerne, nous avons enregistré une importante croissance de notre activité de soutien aux PME locales et les perspectives pour les prochaines années nous conduisent à anticiper une prolongation de cette tendance.

C'est la raison qui motive notre augmentation de capital. Elle doit nous permettre de financer de nouveaux projets d'entreprises créateurs d'emplois en Iparralde.

Les jeunes seraient davantage attirés par la création d'entreprises, en cette période d'intense innovation dans le numérique ou les énergies renouvelables. Ressentez-vous cela ?

Oui. Cela est particulièrement le cas dans le numérique. Ces projets sont souvent liés à la technopole Izarbel, de Bidart : start-ups, e-commerce, … les initiatives en la matière ne manquent pas. Patatam illustre bien ce nouveau courant. Ils récupèrent des vêtements pour enfants et les revendent en ligne. Cette entreprise a deux années d'existence et compte 25 salariés. Il s'agit souvent de nouveaux arrivants qui décident de se lancer dans de nouvelles activités. Nous commençons à traiter des projets concernant les énergies renouvelables. Je pense en particulier au projet I-ener.

Herrikoa avec 302 entreprises soutenues, en 35 ans est-il un acteur majeur du développement local, en Pays Basque ?

Oui, dans la mesure où bien des projets n'auraient pas vu le jour si nous étions absents. Beaucoup de dossiers ont besoin de recapitalisation. Il s'agit d'opérations à risque dans la création et le développement. Nous jouons donc un rôle particulier dans l'économie locale.

Pionnier du capital-investissement solidaire en France, HERRIKOA est aujourd'hui le premier partenaire en capital des PME du Pays Basque, preuve de l'efficacité de son modèle de mobilisation de l'épargne de proximité en faveur de la création et du développement d'entreprises sur notre territoire.

Le Pays Basque est-il plus dynamique aujourd'hui qu'il y a 35 ans ? L'économie résidentielle y est prédominante. Que faire pour renforcer l'économie productive ? Est-ce un enjeu important ?

Il est difficile de répondre à cette question, tant le panorama économique a changé. A l'époque, la conjoncture était difficile dans un pays basque faiblement industrialisé. Parmi les quelques usines qui existaient, beaucoup fermaient leur porte. La situation est aujourd'hui bien différente, avec une prédominance de l'économie résidentielle. Cette mutation a entrainé l'essor du secteur tertiaire qui s'impose comme le plus important secteur d'activité en termes d'emploi. On observe avec satisfaction que deux secteurs productifs restent particulièrement dynamiques chez nous : la sous-traitance aéronautique et l'agroalimentaire.



Un produit d'Alki, une des coopératives historiques du réseau Herrikoa

Etre un acteur du développement d'un territoire, cela a-t-il un sens en cette période de « mondialisation » ?

« Penser global, agir local », nous faisons nôtre cette formule. Cela est parfaitement compatible et complémentaire. Nos critères concernent l'implantation des entreprises en Pays basque et des emplois générés localement. Ensuite, le marché peut être mondial. Il est possible de créer des emplois ici et ailleurs, en démarrant son activité localement.

Comment faire pour participer à votre campagne d'augmentation de capital ?

Cela est très simple. Soit, vous nous rendez visite au siège social, soit vous souscrivez en ligne, à partir de notre site Internet : www.herrikoa.com.

Pour plus d'informations ou/et pour acheter des actions d'Herrikoa : www.herrikoa.com

Soutenez l'aventure d'Herrikoa !

La société de capital-risque Herrikoa (du pays), créé en 1980, est une émanation de l'association d'animation économique Hemen (ici). Herrikoa est né d'un constat. Le Pays Basque était en difficulté économique, dans les années 70. Ce territoire sous-industrialisé disposait néanmoins d'un atout : une forte épargne locale. L'idée de départ est simple : capter une partie de cette épargne pour la réinvestir dans des projets de création et de développement d'entreprises locales. Animé par la volonté d'auto-émancipation économique, celle de compter sur nos propres forces, pour construire l'économie du Pays Basque, Herrikoa a très vite démontré son professionnalisme et son efficacité. Elle est désormais spécialisée dans une activité pointue, celle d'investir dans le capital d'une entreprise, avec le risque de perdre l'investissement réalisé, en cas de fermeture de l'entreprise.

N'hésitez pas à consulter le site Internet d'Herrikoa : www.herrikoa.com, pour mieux connaître cet acteur discret mais si utile à notre pays. Par sa philosophie, son état d'esprit et son professionnalisme, Herrikoa mérite d'être soutenu par les membres et les sympathisants d'EAJ-PNB.



Pour un statut territorial de l'euskara

EAJ-PNB a proposé un Statut territorial de l'euskara, en Juillet 2013. Il vient de le réactualiser dans l'optique d'une institutionnalisation du Pays Basque nord, à travers une intercommunalité unique. Pour EAJ-PNB, ce statut permet une première protection légale, levier indispensable à une ambition de reconquête linguistique. Il s'agit d'une voie nouvelle, ambitieuse et pragmatique pour sortir de l'absence de cadre légal, préjudiciable à la survie de l'euskara.

Une situation critique mais pas désespérée

Selon les différentes enquêtes sociolinguistiques réalisées par l'Institut Culturel Basque, en Pays Basque nord, l'euskara est dans une situation critique. 20% de la population y est bascophone. Les personnes les plus âgées sont les plus bascophones. Il y avait 69 000 bascophones en 1991, 33% de la population, 56 000 en 1996, 26,5% de la population, 54 500 bascophones en 2001, soit 25% de la population et 51 100 bascophones, en 2011, soit 21.4% de la population. Plus de 17 000 locuteurs de moins en 20 ans.

Néanmoins, un espoir : la tendance à la perte de locuteurs par tranche d'âge est stoppée. Seuls 13.9% des 25-34 ans sont bascophones, alors que 17,6% des 16-24 ans le sont aussi. Soit une légère progression. Comment assurer la survie de l'euskara pour que le Pays basque nord développe son identité ?



Des membres de l'Euskaltzaindia, l'académie basque qui concourt au développement de l'euskara

Pourquoi développer l'euskara ?

En tant que Parti Jeltzale, la préservation et le développement de l'euskara en tant que langue du peuple basque est une priorité. Mais des enjeux de développement personnel et territorial sont aujourd'hui démontrés.

1- Facteur de développement personnel

- L'euskara : facteur d'épanouissement personnel

De l'identité à la vie culturelle

Pour les locuteurs, la langue est un élément direct de leur identité individuelle et collective. Un bascophone vit en euskara. Il parle, il rit, il exprime ses sentiments, sa colère, sa joie, il écoute, il pense en euskara. Il s'agit donc d'une part intime des personnes, à respecter. Dans le cas contraire, ce sujet devient rapidement passionnel. Réduire une langue minorisée, au passéisme comme l'a fait le jacobinisme, revient à classer les locuteurs de ces langues dans le camp de la ringardise. Dans une famille bascophone, l'euskara est au cœur de l'identité collective familiale.

Un enfant a besoin d'une transmission de repères familiaux. « Katea ez da eten. Izan zarelako gara, garelako izango zara ». « la chaîne n'est pas brisée. Nous sommes parce que vous avez été, et vous serez parce que nous sommes ». Transmettre la langue de ses parents, en la valorisant, favorise un lien positif entre générations et un climat de confiance. Au contraire, associer ses parents à une langue passéiste est un facteur de dévalorisation. Rejeter la part culturelle d'un héritage contribue à isoler une personne et à à ce qu'elle ne se considère plus comme le maillon d'une chaine humaine ...

Dans un contexte non bascophone, l'euskara est une porte d'entrée au territoire de vie, à sa culture, à ses traditions, à sa vie associative. Les élèves en classe bilingue ou immersive type ikastola, comprennent mieux leur environnement immédiat et rentrent plus aisément dans la vie culturelle locale.

Elle est dans tous les cas, évidemment un vecteur de communication et un facteur d'enrichissement culturel, soit en tant que créateur culturel, soit en tant que bénéficiaire de la création culturelle basque, dans le chant, le bertsolarisme, la littérature ou la poésie. Assister à un concert d'artistes basques, lire des ouvrages qui recèlent des expressions uniques à l'euskara, sont autant de plaisirs du quotidien, irremplaçables.

Dans un contexte de mondialisation culturelle et de multiplication des « différences » vécus, l'ancrage dans une culture est également un facteur d'équilibre pour accepter l'autre, l'altérité, échanger et recevoir sereinement.

La force du bilinguisme précoce

Le bilinguisme euskara-français, sur deux langues aussi différentes, est un facteur de stimulation cérébrale et cognitive qui facilite l'apprentissage d'autres matières (résultats scolaires). Des psycholinguistes comme Gilbert Dalgalian ont démontré cette réalité.

Le bilinguisme précoce, avant 7 ans,

est possible, parce que, contrairement à l'anglais ou une autre langue étrangère, la pratique de la langue basque est possible dans le territoire, avec des espaces existants pour la parler concrètement et l'apprendre. Le bilinguisme précoce facilite plus tard l'acquisition de nouvelles langues.

- L'euskara : facteur d'emploi

L'euskara est de plus en plus un critère d'embauche pour des emplois liés, aux relations transfrontalières, notamment dans le domaine commercial. S'adresser en euskara à des clients bascophones du Pays Basque sud, contribue à créer une relation de confiance. La pratique de l'euskara est incontournable, par exemple, dans l'enseignement. Les enseignants euskaldun sont particulièrement recherchés dans les écoles bilingues. Des métiers liés à l'aide aux personnes âgées bascophones, dans les EPHAD ou dans le milieu médical, ou ceux liés à la petite enfance, dans des crèches bascophones par exemple, sont également pourvoyeurs d'emplois. Paradoxalement, le volume d'offres d'emplois liés à l'euskara augmente à un moment où le nombre de locuteurs diminue. Il y a là une réelle niche d'emplois à prendre en compte.

Le marché du travail en Pays Basque sud s'ouvre également aux bascophones du Pays Basque nord. Il s'agit d'une opportunité pour exercer des métiers divers et souvent qualifiés, à proximité.

- L'euskara : facteur de créativité

La langue basque est liée à de nouvelles activités culturelles. La création culturelle existe dans tous les styles musicaux, rap, slam, rock, … La diversité des dialectes offre autant de sources diverses de créativité. Le chant basque est difficilement concevable sans le souletin.

- L'euskara : facteur de lien social

Les personnes partagent l'euskara, en tant que bien commun qui les unit. Le tissu associatif culturel constitue autant d'espaces de rencontres et d'intégration de Basques d'adoption. Le bilinguisme ou le multilinguisme est un facteur d'ouverture d'esprit et de tolérance envers l'autre, envers la différence.

Le rapport dit Alfonsi voté par le Parlement Européen, le 26/06/13 met en avant ces principes d'épanouissement personnel et de vivre ensemble.

2- Facteur de développement territorial

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe du 18 mars 2010 approuve une résolution, intitulée : « les langues minoritaires : un atout pour le développement régional « (301/2010)1

- L'euskara, vecteur d'attachement à un territoire

Elle contribue au sentiment d'attachement au pays qui contribue à l'installation et à l'implication dans un territoire : création d'activités : entreprises, associations … Cette volonté d'agir par attachement à un territoire est particulièrement importante dans les zones peu attractives d'activités extérieures, notamment les zones rurales. La Soule ou la vallée des Aldudes bénéficient de ce vecteur de développement. Mais cela est également le cas, en zone urbaine, où des initiatives ambitieuses sont dues à la motivation de personnes attachées au Pays Basque. L'expérience de la technopole Izarbel et de l'école d'ingénieurs Estia, à Bidart le montre clairement.

- L'euskara : facteur d'attractivité et de valorisation par le patrimoine culturel

Une grande partie de la culture et du patrimoine du peuple basque repose sur l'euskara et les manifestations de son génie au cours des siècles. Il s'agit d'une richesse spécifique qui devient un atout d'attractivité, dans un tourisme culturel et patrimonial, complémentaire du tourisme balnéaire classique.

Elle participe également de l'esprit de valorisation du patrimoine local. Une personne attachée à l'euskara s'intéressera naturellement à l'activité menée par les personnes qui portaient et portent cette langue, notamment pour valoriser des produits agricoles et artisanaux venus de savoir-faire locaux. En Pays Basque, l'agriculture se caractérise par la valorisation et le développement de filières liées à des savoir-faire et des produits locaux : ardi gasna, Irulegi, piment d'Espelette, … la majorité des promoteurs de cette agriculture sont également attachés à l'euskara.



La Convention européenne des Droits de l'Homme comme d'autres textes internationaux, un outil en faveur de la diversité culturelle

- L'euskara : vecteur de rayonnement et d'image d'un territoire

L'euskara, par sa forte singularité, contribue à donner une image spécifique positive du Pays basque. Il s'agit d'un territoire clairement identifié ou potentiellement identifiable. Il s'agit d'un atout, à l'heure d'attirer de nouvelles activités. Les entreprises qui vendent des produits à forte image de terroir sont également avantagées.

Le « Statut territorial de l'euskara », garant de la reconnaissance graduelle de l'euskara en Iparralde

1 - Objectif : assurer une présence maximale de l'euskara dans la vie publique et sociale.

Ce Statut territorial est le stade intermédiaire entre la situation de vide juridique actuel et une co-officialité de l'euskara.

La co-officialité de l'euskara : la protection légale optimale

La protection légale optimale est procurée par la co-officialité : l'euskara est sur le même pied d'égalité que le français. Pourquoi ? Voici une définition juridique précise, donnée par le Président de l'exécutif corse, dans le projet de statut de langue officielle pour le corse en avril 2013 : *« Il apparaît que le statut de co-officialité est le socle juridique de toute politique volontariste efficace, en donnant des droits aux locuteurs pour qu'ils puissent utiliser le [corse] dans tous les domaines de la vie privée et publique tout en donnant des devoirs et des moyens aux institutions publiques et privées de [l'île] pour servir ces droits. »*

La co-officialité offre une sécurité juridique optimale pour les locuteurs d'une langue minorisée. Au besoin, ils peuvent saisir la justice pour faire valoir leurs droits linguistiques. L'officialisation se traduira donc par l'ensemble des droits linguistiques pour la population : le droit d'appendre, d'utiliser la langue dans les services publics, de bénéficier de médias,… Cela entraîne un certain nombre d'obligations pour les pouvoirs publics présents sur le territoire, qu'ils relèvent des administrations de l'Etat, des grands services publics ou, bien sûr, des multiples collectivités locales. Par exemple, le droit de s'exprimer en euskara, dans une administration suppose un personnel d'accueil bascophone. Le droit de scolariser ses enfants en filière d'enseignement en euskara suppose des enseignants bascophones…

La reconnaissance officielle de l'euskara – ou « officialisation de l'euskara » - sur le territoire du Pays Basque hissera notre langue au niveau de la langue française, qui reste la seule langue officielle de la République sur l'ensemble de du territoire français. Cette notion d'égalité des deux langues se traduit par le terme de « co-officialité ».

En France, dans l'état actuel du droit français, la co-officialité est interdite, parce que contraire aux principes d'égalité devant la loi, d'unicité du peuple français et d'indivisibilité de la République. Attribuer des droits collectifs à une partie de la population, qu'elle soit basque, bretonne ou corse, est aujourd'hui juridiquement impossible. En 1999, le Conseil Constitutionnel a jugé dans sa décision n°99-412 que plusieurs engagements de la Charte européenne des langues régionales *« portent atteinte aux principes constitutionnels d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français ». …*

Il s'agit de trois principes qui consacrent l'idée d'une loi uniforme pour l'ensemble des citoyens et l'interdiction de droits spécifiques accordées à une catégorie de citoyens, en l'occurrence des droits linguistiques. Indivisibilité de la République = une seule loi sur l'ensemble du territoire et pour tous les citoyens. Egalité devant la loi = la même loi pour tous. Unicité du peuple français = « le peuple français, composé de tous les citoyens français, sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Pour EAJ-PNB, le développement de l'euskara étant une priorité, la co-officialisation de l'euskara est l'objectif prioritaire de son engagement politique, afin d'établir à terme en Pays Basque une société réellement bilingue basque-français, sans porter préjudice à l'enseignement des autres langues, notamment le castillan et l'anglais.

Néanmoins, entre la situation actuelle d'absence de protection légale, et la co-officialité de l'euskara, il existe une étape intermédiaire possible et nécessaire : celle d'un Statut Territorial de l'euskara.



La langue basque, elle-même riche de sa diversité dialectale

Différence entre la co-officialité et le statut de l'euskara : engagement obligatoire et engagement volontaire

La co-officialité entre dans une logique de droits linguistiques d'une population avec en contrepartie un engagement contraignant des pouvoirs publics, afin de garantir ces droits dans tous les domaines de la vie publique.

Le statut territorial de l'euskara est basé sur un engagement volontaire des pouvoirs publics, en faveur de l'euskara. Cet engagement sera détaillé dans le cadre de la loi portant sur le statut territorial. Il a donc force de loi et procure en conséquence certains droits à la population concernée. Il s'agit à la fois de sécuriser l'existant et d'expérimenter dans de nouveaux domaines. Il s'agit

à la fois d'éviter des décisions, comme celle prise en Octobre 2010, par le Tribunal administratif de Montpellier, prononçant des restrictions à l'usage d'affichages routiers bilingues et d'assurer l'offre nouvelle d'un enseignement immersif dans les écoles publiques, en complément de celui dispensé dans les ikastolas.

2- Moyen : loi sur une expérimentation d'un Statut territorial pour l'euskara

Compte tenu des réticences idéologiques, des peurs à surmonter au niveau du pouvoir politique et administratif central, compte tenu également de l'état d'avancement du Pays Basque nord, en matière linguistique, EAJ-PNB juge peu crédible l'adoption d'une loi générale ambitieuse pour les langues de France en général, et pour l'euskara en particulier. La voie progressive de l'expérimentation est, par contre, adaptée à l'état actuel des mentalités.

Ce Statut a pour ambition de répondre aux besoins et aux attentes des acteurs culturels et d'une majorité de la population locale. Cette expérimentation sera ouverte aux autres territoires de France concernés.

Le « Statut territorial de l'euskara » se définit de la façon suivante : il s'agit de l'instrument juridique, de nature législative et non simplement contractuelle, qui identifie l'ensemble des normes de rang légal et réglementaire, ainsi que les droits et obligations opposables aux habitants, acteurs privés et publics d'Iparralde, et qui concourent au développement, à l'enseignement et la promotion de l'euskara en Pays Basque. Le « Statut territorial » a vocation à « sanctuariser » mais aussi à dynamiser les droits linguistiques, existants et nouveaux, liés à l'euskara. Il doit être élaboré en étroite concertation avec l'ensemble des opérateurs linguistiques publics et privés, notamment les services de l'Etat.

Il fera l'objet d'une loi de validation au titre de l'expérimentation de l'article 37-1 et 72 alinéa 4 de la Constitution. L'article 37-1 stipule que : *« La loi et le règlement peuvent comporter, pour un objet et une durée limités, des dispositions à caractère expérimental ».* L'article 72 alinéa 4 prévoit que : *« dans les conditions prévues par la loi organique, et sauf lorsque sont en cause les conditions essentielles d'exercice d'une liberté publique ou d'un droit constitutionnellement garanti, les collectivités territoriales ou leurs groupements peuvent, lorsque, selon le cas, la loi ou le règlement l'a prévu, déroger, à titre expérimental et pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences ».*

Statut territorial de l'euskara : les mesures fondamentales

le « Statut territorial de l'euskara » comportera des mesures pour favoriser la transmission, la sensibilisation et la pratique de l'euskara. Sans préjudice d'un travail d'inventaire complémentaire, il concernera au minimum :

1. La désignation d'une collectivité « chef de file » en matière de politique linguistique pour le Pays Basque nord ou français : la future Communauté du Pays Basque, bénéficiant d'une délégation de compétences, concernant la promotion des langues et cultures régionales y compris en matière de coopération transfrontalière.

2. Un préambule sur la place de l'euskara dans la société du Pays Basque nord :
-une langue pour tous les habitants du Pays Basque, quelle que soit l'origine, l'orientation politique et le rapport actuel de chacun à l'euskara,
-une richesse pour l'épanouissement personnel et la vie culturelle, sociale et économique de ce territoire

3- L'incorporation des 39 mesures de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, signées par la France, dans le cas où le processus de ratification n'aboutirait pas.

4- Le principe et les modalités de l'offre généralisée d'enseignement de l'euskara dans le système éducatif et aux adultes :
- chaque école publique ou privée, du primaire au lycée, doit être en mesure d'offrir le choix aux élèves, des 3 filières d'enseignement
- les parents d'élèves disposent du pouvoir exclusif du choix d'une filière d'enseignement en euskara dans une école publique
- la sensibilisation par l'orientation, puis la formation d'enseignants bascophones pour répondre à la demande d'enseignement
- aux côtés des acteurs privés, l'instauration d'un service public d'enseignement de l'euskara aux adultes

5. L'application dérogatoire des articles du code de l'éducation (ex-Loi Falloux) permettant le financement déplafonné des investissements liés à l'enseignement de l'euskara dans les établissements privés, non concernés par le principe de laïcité à l'origine de cette loi.

6. Le nouveau Chef de file mènera un travail de contractualisation prioritaire auprès :
- du rectorat de l'Education Nationale pour appliquer le principe de l'Offre généralisée d'enseignement du basque
- des services publics locaux pour assurer une présence de l'euskara dans les administrations d'Etat, des Collectivités Territoriales ou des services de droit privé assurant un service au public. Ce statut engage ces différents organismes publics ou de service public à mener à bien cette contractualisation
- des médias locaux publics et privés pour mener une politique de sensibilisation et de présence de l'euskara,
- des acteurs de la vie culturelle, en Pays basque nord, quel que soit le degré de leur implication, en faveur de l'euskara

7. une veille et un suivi permanent des abus de l'administration, des collectivités territoriales ou des services de droit privé assurant un service au public. Ex : refus ou modifications de prénoms basques dans les registres de l'état civil, listings modifiant ou supprimant des éléments d'adresses en euskara, …

8. une coopération transfrontalière transversale avec les institutions de la Communauté Autonome Basque et de la Communauté forale de Navarre : médias publics, enseignement (…)

En parallèle à l'établissement de ce Statut Territorial de l'euskara, une concertation sera menée avec les acteurs de la langue gasconne, pour réfléchir à une protection légale du gascon, dans son aire de diffusion du Bas-Adour, en Pays Basque nord.

Le « Statut territorial de l'euskara » fera ensuite l'objet d'une évaluation dans la perspective d'une pérennisation et d'une généralisation par la Loi. Le « Statut territorial de l'euskara » sera l'étape indispensable vers l'officialisation de notre langue.

Par cette proposition, EAJ-PNB réitère son attachement à l'euskara, langue première du peuple basque, langue d'usage d'une partie de la population du Pays Basque nord et langue d'avenir de tous les territoires où elle est actuellement parlée. EAJ-PNB, par cette proposition de « Statut territorial de l'euskara » ne renonce évidemment à aucun des autres droits linguistiques qui sont à ce jour refusés au peuple basque.



Euskadi Irratia, la radio publique bascophone. France Bleu Pays Basque a du chemin à parcourir en faveur de l'euskara

3 - Un instrument : la Communauté du Pays Basque : un véritable chef de file public

D'un travail en commun au suivi d'un « chef de file »

Actuellement, l'Office Public de la Langue Basque rassemble les acteurs publics concernés : l'Etat, la Région, le département et deux structures d'élus locaux : le Conseil des Elus et le Syndicat Intercommunal de soutien à la culture basque.

En théorie, elle a élaboré une politique linguistique, inspirée de celle définie par le Gouvernement Basque, en 1999, elle-même liée à des théories linguistiques, en particulier, celle de Joshua Fishman et l'inversement de tendance linguistique (RLS) qui vise à renforcer une langue faible dans un contexte de langue forte.

Les 3 axes de l'action publique de l'Office Public de la Langue Basque sont :

- La transmission de la langue basque avec l'idée de créer un environnement familial favorable à la transmission, que les parents soient bascophones ou non : sensibilisation des parents, enseignement en euskara, soutien scolaire, activités périscolaires, crèches, centres de loisirs, matériel pédagogique, formation en euskara des publics en contact avec les jeunes, supports audio, vidéo, livres pour jeunes en euskara …

- faciliter l'usage de l'euskara : entendre, voir, parler, créer, dans les médias, les loisirs dont la culture, l'édition, la toponymie, …

- Fortifier la langue pour renforcer sa transmission et son usage : apprendre l'euskara aux adultes, facteurs de motivation pour l'usage de l'euskara : améliorer sa qualité , faire de la recherche, en amont, renforcer la motivation en permettant qu'en tout point du territoire, les services de base sur l'euskara soient accessibles, comme des crèches, des écoles en langue basque.

Les limites :

- Une emprise limitée de l'OPLB sur l'ensemble des acteurs qui ont un rôle dans la politique linguistique définie. Ex : F3, France Bleu Pays Basque, et la faiblesse de la présence de l'euskara, dans l'Education Nationale pour les cours bilingues et immersifs). Le représentant de l'Etat n'est qu'un relais pas un décideur.

- Le manque de moyens financiers et de pouvoir en matière budgétaire. Les efforts de l'OPLB, représentent en 2014 environ 11.5€ par personne. Deux services du Gouvernement Basque consentent à eux deux 45€ par an et par personne, sans compter les efforts dans les médias publics ETB1 ou Euskadi Irratia.

- La dispersion des acteurs. Certes l'OPLB est une structure d'animation, mais elle n'a pas pour fonction première de créer des synergies entre acteurs privés et publics.

- La fin du travail militant des associations de parents d'élèves, pour convaincre les parents et assurer un suivi des procédures conduisant à l'ouverture et au développement des classes bilingues.

Vers un véritable « chef de file »

EAJ-PNB demande qu'un chef de file soit clairement identifié, dans l'esprit de la loi NoTRE qui précise que les régions auront une compétence en matière de « promotion des langues régionales ». Nous, EAJ/PNB, défendons en priorité l'idée d'une compétence de promotion de l'euskara assurée par la future intercommunalité. Cela signifie pour nous qu'elle travaillera en partenariat mais qu'elle disposera sur ce domaine de compétence, d'une autorité unique. Autrement dit, elle travaillera en partenariat avec l'Education Nationale, et sur ce domaine de la promotion de l'euskara, aura la compétence pour définir une politique que l'Education nationale se chargera d'appliquer concrètement.

Elle déterminera des partenariats avec tous les acteurs publics et privés

dans un esprit de concertation, mais en déterminant les axes prioritaires à suivre.

Cette autorité dégagera un budget en adéquation avec l'ambition de l'action publique à mener et assurera le suivi de la programmation prévue.



L'UNESCO, très critique envers le traitement que l'Etat français inflige aux « langues régionales

La reconnaissance légale, un des trois piliers d'une politique linguistique

1- La reconnaissance légale, un préalable indispensable

Aucune langue ne peut survivre ni a fortiori se développer si elle ne bénéficie pas d'une protection légale dans la société. Les trois expériences majeures de récupération linguistique (Hébreu en Israël, catalan en Catalogne et français au Québec) avec une présence généralisée ou quasi-généralisée de ces langues dans leur territoire respectif, montrent la combinaison nécessaire de trois facteurs pour qu'une langue mineure et/ou minorisée parvienne à regagner du terrain et gagne en vitalité pour devenir une langue courante du territoire concerné : une reconnaissance légale par l'officialisation, une forte demande sociale en faveur de cette langue, et un volontarisme public délibéré. Si l'un de ces trois facteurs fait défaut, l'expérience de récupération linguistique échoue.

Avec une demande sociale significative et une réelle protection légale, mais sans volontarisme politique (affectation de moyens financiers conséquents, et réelle motivation pour mener une action publique efficace), la récupération linguistique demeure limitée La Navarre était un exemple-type de ce modèle. Le Parti au pouvoir réalisait le strict minimum imposé par la loi.

En Irlande, la reconnaissance légale existe. Mais, la demande sociale, l'appétence pour apprendre et ensuite pratiquer le gaélique irlandais étant trop faible, cette langue continue à décliner. En 90 ans d'indépendance, le nombre de locuteurs a baissé de 400 000 à 70.000. 1 600 000 citoyens ont appris le gaélique à l'école, mais utilisent et transmettent l'anglais.

Il peut y avoir un certain volontarisme des autorités locales, combiné à une demande sociale significative, mais sans protection légale, cette action demeure limitée. Le Pays Basque nord est plutôt dans ce cas de figure. Malgré des efforts considérables menés dans le monde associatif et une certaine prise de conscience des élus locaux, les résultats peinent à être probants. Un risque : celui de l'essoufflement.

2- La protection légale : une urgence pour le Pays Basque nord

Comme indiqué ci-dessus, la protection légale est le pilier manquant majeur de l'action publique, en faveur de l'euskara, en Pays Basque nord. Un militantisme associatif organisé, *maintient une certaine demande sociale, en Pays Basque nord, et a permis désormais un début de volontarisme politique, avec une première institutionnalisation, via L'Office Public de la Langue Basque. Mais pour franchir un nouveau palier et sortir du cercle militant dans lequel l'euskara risque de s'enfermer, une réelle protection légale est indispensable, pour accentuer le volontarisme public et éviter l'essoufflement du tissu associatif, moteur de cette demande sociale.

Sortir de l'inexorable déclin

L'euskara est en état de vulnérabilité, en Pays Basque nord, selon l'UNESCO. Avec 21.4% de bascophones actifs et 9.1% de bascophones passifs, le seuil de viabilité de l'euskara est désormais atteint. Malgré un léger rebond dans les classes d'âge les plus jeunes, le déclin de l'euskara est régulier et continu.

Le cycle du déclin est difficile à enrayer. Moins de locuteurs, moins de situations sociales pour pratiquer l'euskara, moins de pratiques pour l'apprendre, moins de locuteurs … Elle entraîne un phénomène pervers, celui de la baisse du prestige, de l'intérêt accordé à une langue, parce que devenue « mineure ».

La reconquête linguistique est difficile, mais elle est possible. Des expériences passées montrent la voie à suivre, en particulier chez nos voisins. Elle nécessite l'activation de tous les leviers connus, comme l'école ou les médias, et aussi un effort résolu, dépourvu d'entraves juridiques. La protection légale doit multiplier la présence de l'euskara dans tous les espaces de la vie publique et sociale et engendrer ainsi une nouvelle dynamique positive. Sa présence dans tous les espaces, y compris ceux de la modernité redonnera du prestige à l'euskara.



Patxi Baztarrika, responsable de la politique linguistique du Gouvernement Basque défend l'idée des 3 leviers exposés pour toute récupération linguistique

Renforcer la demande sociale, en faveur de l'euskara pour enrayer ce déclin

En Pays Basque nord, le milieu favorable à l'euskara est organisé de façon militante, avec un monde associatif actif pour sauver notre langue. Il a su maintenir une demande significative, favorable à l'euskara.

Ce remarquable dynamisme militant, même aidé ponctuellement par les pouvoirs publics, montre des limites. En 2014-15, les écoles immersives privées ou Ikastola se développent, mais ne concernent que 10% des élèves des écoles primaires. En 2014-15, les écoles publiques bilingues scolarisent 5 070 élèves, soit près de 30% des élèves scolarisés dans les écoles publiques. Les écoles privées scolarisent 2119 élèves dans des classes bilingues et certaines immersives, soit 35% des élèves scolarisés dans les écoles privées. Au total, 9456 élèves apprennent l'euskara, dans les écoles bilingues publiques et privées et dans les ikastolas, soit 37.3% de l'ensemble des élèves du premier degré. En revanche, le nombre d'élèves apprenant l'euskara dans le second degré (collèges et lycées) ne concernait que moins de 2800 élèves sur l'ensemble des filières ! (source OPLB) La difficulté d'apprentissage de l'euskara et sa faible utilité immédiate apparente sont des raisons avancées par les élèves et les parents renonçant à l'euskara. Or, dans un contexte de débasquisation, l'acquis du 1er degré demeure souvent insuffisant pour une maîtrise correcte de l'euskara, à l'âge adulte.

Le système d'enseignement privé des adultes plafonne à environ 1000 élèves. L'ensemble des événements culturels intéresse un public avisé. Mais face au rouleau compresseur des médias dominants qui construisent leurs références culturelles, dans le chant, le cinéma, le théâtre, il est difficile d'exister de façon significative. Un discours sur l'ouverture : construction européenne, mondialisation s'oppose à l'euskara, synonyme de fermeture.



Un paysage linguistique bascophone, facteur de « normalisation » de l'euskara dans le quotidien des habitants du Pays Basque.

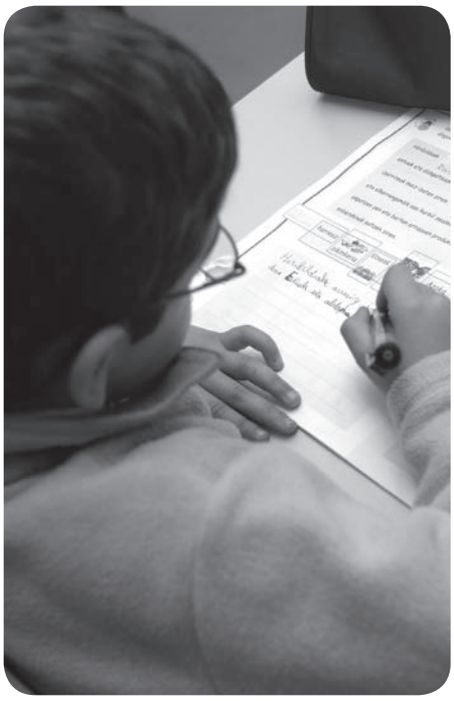
Au final, un résultat inquiétant : selon l'enquête sociolinguistique menée par l'Institut Culturel Basque, en 1991, 42.3% des habitants du Pays basque nord étaient favorables à la promotion de la langue basque. Elles ne sont plus que 38.5% en 2011. 12.7 % de ces habitants étaient défavorables à la promotion de l'euskara, en 1991. Ce nombre a quasiment doublé pour atteindre 21.3%, en 2011. Autre motif d'inquiétude : les jeunes de 16 à 24 ans sont les moins ouverts à l'euskara, 36% sont favorables à sa promotion et 23% y sont opposés. En 2011, seuls 25% des unilingues francophones étaient favorables à la promotion de l'euskara, alors que 28% ne l'étaient pas !

Sur le plan des mentalités, une protection légale publique telle que ce statut territorial de l'euskara, donnera un prestige, une légitimité à cette langue, par la reconnaissance publique. Cela renforcera les positions favorables. Ce Statut offrira des leviers juridiques et politiques pour donner une nouvelle impulsion à l'euskara.

Renforcer le volontarisme des pouvoirs publics, en faveur de l'euskara

Un statut légal protecteur devient une compétence concrète, parmi les compétences obligatoires à réaliser, de la part des autorités politiques. Cela changerait de la situation et du vide juridique actuels. La compétence serait clairement identifiée et associée à des mesures concrètes à réaliser. Dès lors, les responsables publics sont incités à prendre en considération ce domaine d'action, devenu obligatoire pour eux. Cela facilite également le travail de conviction des élus les plus convaincus et militants. A l'arrivée, cela facilite l'adoption de budgets plus conséquents et une ambition croissante pour agir de façon efficace.

La reconnaissance par l'Etat français de ce cadre légal renforcerait également la légitimité de l'action publique à mener. L'euskara dépasse alors le cadre militant, pour devenir un thème plus consensuel, avec une acceptabilité plus grande de volumes budgétaires plus conséquents.



L'enseignement bilingue précoce aide l'élève dans l'apprentissage d'autres matières. Une voie pédagogique d'avenir

Elections à enjeu « régionaliste » ?

Les élections régionales des 6 et 13 décembre prochains se déroulent au lendemain de la réforme territoriale ayant abouti à la création des 13 régions métropolitaines. Sur fond de chamboulement technocratique, plusieurs mouvements abertzale de l'Hexagone sont bien décidés à jouer les premiers rôles.

Même si en Pays Basque, EAJ-PNB et EH Bai ne présentent pas de liste, ces élections pourraient créer un précédent avec des mouvements abertzale progressivement incontournables. Présence possible au second tour, pour certains, consolidation ou renforcement de leur position, dans leur territoire respectif, pour d'autres, ces élections sont à suivre à la loupe. Le poids politique de ces mouvements respectifs dans différents territoires de l'Hexagone aura une influence directe sur l'intérêt du pouvoir, à l'égard de revendications linguistiques et culturelles, notamment.

Les nationalistes corses, en tête !

Les mouvements corses devraient cette fois encore jouer les premiers rôles et consolider la poussée électorale de ces dernières années. Ils jouent désormais dans la cour des grands, dans l'Ile de Beauté. Crédités de 18% des voix, dans un sondage d'OpinionWay, réalisé du 27 ou 30 octobre dernier, Femu a Corsica, la coalition des autonomistes, menée par Gilles Simeoni, le maire de Bastia, arriverait en tête à l'issue du 1er tour de ces élections ! Ils avaient atteint un score sans précédent de 18.40% des suffrages en 2010. Les indépendantistes rangés sous la bannière de Corsica Libera, atteindraient quant à eux 8% des voix, un score là aussi proche de celui obtenu, en 2010, avec plus de 9% des voix. Le mouvement Rinnovu, absent en 2010 est crédité de 1% des voix. Dans un contexte de fin de la violence clandestine, une entente des nationalistes corses, au second tour, leur ferait jouer les premiers rôles. Séparément, ils avaient obtenu 34% des voix, au second tour.



Gilles Simeoni et Jean Christophe Angelini, leaders de Femu a Corsica

L'émiettement des listes de gauche, affaiblit Paul Giaccobi, l'actuel président PRG de la Collectivité de Corse, alors qu'à droite, les deux principales listes de Camille de Roca Serra, crédité de 16% et de José Rossi, à 12% devraient s'unir au second tour. Quant au FN, il est annoncé à 12% et pourrait donc se maintenir. La vie politique insulaire garde ses spécificités, ses rivalités de personnes et de clans, à droite comme à gauche, avec un mouvement nationaliste qui devient un concurrent crédible dans la course au leadership local.

Des autonomistes bretons, au 2nd tour ?

En Bretagne, sur fond de contestation des Bonnets Rouges, de climat morose et d'affirmation progressive d'une alternative bretonne crédible, deux listes sont en lice. Une tentative d'union de l'ensemble des forces de l'emsav politique a échoué.

Le Parti Breton, mouvement frère d'EAJ-PNB a largement contribué aux succès électoraux de la coalition « Nous te ferons Bretagne », menée par Christian Troadec, maire de Carhaix et conseiller départemental, lors des élections européennes de 2009 et 2014 et des élections régionales de 2010. Cette coalition est actuellement suspendue. Le Parti Breton s'inscrit dans la durée et le courant d'émancipation des peuples européens, en soutenant la liste « notre chance, l'indépendance », menée par Bertrand Deléon.

Christian Troadec mène quant à lui, une liste nommée « oui, la Bretagne ! » soutenue par l'Union Démocratique Bretonne, ancrée résolument à gauche. M. Troadec ambitionne ouvertement d'atteindre la barre des 10% des voix exprimées, pour se maintenir et peser lors du second tour !

Les Alsaciens en colère

En Alsace, le Parti Unser Land a su remarquablement capitaliser sur le mouvement de colère des Alsaciens, face à la fin programmée de leur région, unie de force avec la Champagne Ardenne et la Lorraine. Lors des dernières élections départementales, Unser Land se présentait dans la moitié des cantons alsaciens et leurs candidats obtenaient une moyenne de 14% des voix ! Par les résultats obtenus, Unser Land devenait le 3e mouvement, en Alsace !

Ce Parti est désormais entré dans la bataille des élections régionales, pour défendre l'existence de l'Alsace, en tant qu'entité régionale autonome et ouverte à ses voisins allemands et suisses.

Unser Land mène une candidature conjointe avec le Parti des Mosellans, le Parti lorrain et l'Alliance Ecologiste indépendante et ambitionne de devenir le premier mouvement alsacien. Notre ami Jean Georges Trouillet mène de façon convaincante et courageuse cette liste régionale.

Les Catalans s'affirment aussi au nord

En Catalogne nord, Convergence Démocratique de Catalogne, présente également une liste aux élections régionales de Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, en coalition avec l'Alliance Ecologiste Indépendante. Elle a également pour ambition de renforcer sa présence croissante, en Catalogne nord, et confirmer l'émulation provoquée par le puissant mouvement indépendantiste de la Catalogne sud. Cette liste sera conduite par Alexis Abat.

Beñat Oteiza

Elections générales en Espagne

Des élections incertaines. Le 20 décembre les électeurs vont départager les 4 grands blocs en lice. Qui du Parti Populaire (droite), actuellement au pouvoir, ou de ses principaux challengers, PSOE (socialiste), Podemos (gauche alternative) ou Ciudadanos (centre droit) gouvernera l'Espagne après les élections disputées du 20 décembre? Et le parti arrivé en tête aura-t-il la majorité absolue ou sera-t-il contraint à des alliances ?

Difficile de pronostiquer qui remportera les élections générales qui auront lieu le 20 décembre prochain. Ce jour là, l'ensemble de l'Espagne élira ses députés et sénateurs pour 4 ans.
Ce qui est certain, c'est que le bipartisme PSOE/ PP aura disparu avec l'irruption de deux nouvelles forces. D'abord Podemos, un rassemblement de gauche alternative apparu à la suite du mouvement des indignés. Puis Ciudadanos, petit parti de centre droit laïque et jacobin, qui est né en Catalogne en opposition au fort courant nationaliste catalan.

Le PP en tête

Les derniers sondages sont à peu près unanimes et donnent la victoire au Partido Popular mais sans majorité absolue. L'autre fait nouveau, c'est le fort courant de sympathie dont bénéficie Ciudadanos au détriment du PSOE, de Podemos et de la gauche unie (IU). Albert Rivera, le leader de Ciudadanos, dans le style «gendre idéal», fait même la course en tête dans le classement des hommes politiques préférés des Espagnols. Du coup, le petit parti se verrait bien à la seconde place derrière le PP lors des élections du 20 décembre.

Du côté du PSOE, on a joué la carte jeune avec Pedro Sanchez, qui peine cependant à convaincre au delà des rangs socialistes.
Et c'est Podemos qui paradoxalement pourrait réaliser la mauvaise opération dans ces élections. Longtemps ex-aequo dans les sondages avec les 3 autres partis principaux, il est désormais relégué par les sondages à la 4ème place à plus de 10 points des socialistes et de Ciudadanos.
Dans la tête de l'électeur espagnol désireux de changement, le lisse et impeccable Albert Rivera rassure davantage que l'ébourrifé Pablo Iglesias et ses accents altermondialistes.
Quel que soit le parti arrivé en tête, il devra se résoudre à négocier des alliances. Naturellement, elle pourrait se traduire par un gouvernement de centre droit PP-Ciudadanos ou de gauche PSOE-Podemos-IU. On peut même envisager que Ciudadanos s'allie avec les socialistes si les résultats électoraux le permettent.

Le nouveau gouvernement devra relever deux défis principaux: la consolidation de l'économie espagnole et l'établissement d'un nouveau dialogue avec ses régions périphériques, à commencer par la Catalogne.
Du côté de l'économie, les signaux ne sont pas encore tous au verts mais commencent à sortir du rouge. Pour 2015, la commission européenne prévoit une hausse de 2,3% du PIB et de 2,5% pour 2016. Sur le front du chômage, la réussite est moins nette mais la diminution du nombre de chomeurs est amorcée: de 24,3% en 2014 à 22,5% en 2015.

Des résultats qui pourraient peser en faveur du gouvernement sortant.
Un dossier qui restera ouvert pour le prochain gouvernement c'est l'ouverture d'un vértitable dialogue avec les élus catalans, majoritairement indépendantistes. Mariano Rajoy s'est révélé particulièrement inflexible et incapable de nouer un dialogue qui aurait pu éviter, sinon retarder, la «radicalisation» d'élus catalans, lassés ne ne pas être entendus à Madrid.
De la souplesse et un sens affirmé de la négociation seront également nécessaires aux nouveaux occupants de la Moncloa avec les gouvernements d'Euskadi et de Navarre, tenus par des nationalistes basques.

Le particularisme d'Euskadi et de la Navarre

En Euskadi, les sondages prédisent une victoire d'EAJ-PNB. Le parti centriste devrait devancer la coalition de la gauche abertzale EH Bildu et Podemos. Les partis centraux espagnols, PP et PSOE peuvent espérer «limiter la casse» grâce à leurs fiefs respectifs: l'Alava pour le PP, et le Gipuzkoa et la Biscaye pour le PSOE.
Contrairement au reste de l'Etat espagnol, Ciudadanos ne devrait pas créer la surprise en Euskadi, sauf en Alava.
Malgré les difficultés de la campagne (la direction locale de Podemos a démissionné suite à un désaccord avec celle de Madrid), Podemos pourrait être la surprise et arriver même en deuxième position devant la gauche abertzale, grâce aux soutiens engrangés dans les grandes zones urbaines.

En Navarre, le temps est aux coalitions pour espérer l'emporter. Le parti régionaliste UPN a décidé de s'allier avec son frère ennemi le PP tant aux élections des députés que des sénateurs.
Du côté des «forces du changement», actuellement au pouvoir dans la région, l'union ne s'est faite qu'aux sénatoriales. Pour les élections au congrés, les 4 partenaires de la coalition gouvernementale navarraise, Geroa bai, EH Bildu, Podemos et Izquierda Unida iront chacun de leur côté.



Uxue Barkos et Iñigo Urkullu, les deux présidents de Navarre et d'Euskadi, en première ligne, pour faire face à la recentralisation madrilène

Ces rassemblements à droite et au centre gauche pourraient très bien faire une victime électorale: le parti socialiste navarrais. Le PSN pourrait très bien se retrouver sans aucun parlementaire en Navarre.
Une conséquence de son grand écart entre l'UPN qu'il a soutenu lors du mandat précédent et la coalition du changement avec laquelle il refuse de s'entendre à cause de la présence de la gauche abertzale.
Les futurs élus d'Euskadi et de Navarre auront fort à faire pour défendre l'autonomie fiscale dont ils jouissent. Et pourront s'inquiéter si Ciudadanos arrive au pouvoir à Madrid. Le parti centriste, sous des airs libéral et moderne, est également partisan d'une recentralisation des pouvoirs à Madrid. Ce qui ne devrait plaire ni aux Basques, ni aux Catalans...

Batxugaitz

« Irréprochable », vous avez dit ?

François Hollande nous avait promis une République « irréprochable » et puis… il y a eu Cahuzac. Le pompon dans le cynisme. L'arbre qui cache la forêt car ce petit monsieur avait des émules : plusieurs ministres, notamment un qui disait ne pas pouvoir déclarer ses revenus et donc payer ses impôts par « phobie administrative ». On se demande comment le pauvre homme pouvait diriger un ministère avec une maladie si handicapante. Heureusement pour lui, et pour nous, il est allé escroquer ailleurs.

Maintenant c'est le fils de M. Fabius, ministre des Affaire Etrangères en titre, qui fait des siennes. Vous me direz qu'il s'agit du fils du ministre et non du ministre lui-même et vous aurez raison. Mais ce qui m'amuse dans cette affaire, c'est qu'un leader socialiste de premier plan, censé défendre la veuve et l'orphelin, le prolétaire et le chômeur en fin de droits, ait un fils pareil. Un quadra condamné pour escroquerie ou abus de confiance, je ne sais plus, dont les revenus déclarés sont si faibles qu'il ne paie pas d'impôts mais qui est propriétaire d'un appartement à Paris d'une valeur de 7,5 millions d'euros et qui fait plus de 3 millions d'euros de chèques en bois pour payer ses dettes de jeu d'une nuit à Las Vegas. Du coup, s'il remet les pieds aux States, il sera arrêté. On croit rêver ! Ajoutez à cela, qu'il a été arrêté à Paris par la BAC après avoir forcé un barrage de police installé pour que les pompiers puissent travailler sur un incendie. Pour toute explication, il a fait valoir sa « qualité » de fils de ministre. Si ce CV ne ressemble pas à celui d'une petite frappe issue de la grande bourgeoisie, je n'y comprends plus rien.

Entre DSK et le fils Fabius (dont le père a été 1er Ministre et qui parcours actuellement la planète pour défendre la diplomatie française) l'image de la France aux Etats-Unis et dans le monde prend des allures de repoussoir.!!!!! A côté, les mafieux actuellement au pouvoir qui représentent certaines ex-républiques soviétiques paraissent presque, sinon honorables, du moins ordinaires.

Les élus de droite plus jacobins que ceux de gauche ?

Le Sénat à majorité de droite a enterré mardi 27 octobre, le projet de loi de ratification de la Charte européenne des langues régionales, écartant ainsi l'hypothèse d'un Congrès pour l'adoption de cette réforme constitutionnelle. 179 sénateurs, essentiellement de droite, mais aussi 9 RDSE (à majorité PRG), ont adopté une question préalable déposée sur le texte du gouvernement, entraînant automatiquement son rejet. 155, à gauche dont 8 RDSE, ont voté contre cette question.

A mon avis, Hollande a gagné son pari. Il ne souhaitait pas du tout la ratification de la charte mais il s'y est pris de façon à ce que la responsabilité de son rejet incombe à la majorité de droite du Sénat. Lui et son gouvernement ne se sont guère impliqués dans le processus, ils ont fait le minimum sachant pertinemment que leurs collègues de droite feraient ce qu'eux-mêmes souhaitaient secrètement. Avez-vous entendu F. Hollande, M. Valls, ou un ministre important prendre la parole à ce sujet ? Il s'agit pourtant d'un sujet qui préoccupe beaucoup de monde en France, qu'ils soient pour ou contre, et l'Etat a signé cette charte il y a déjà 23 ans sans jamais la ratifier ! Et si on faisait un référendum pour trancher enfin ? Les enquêtes d'opinion ont montré que les citoyens étaient beaucoup plus ouverts que les élus, quelque soit le bord de ces derniers. Tous les défenseurs des langues régionales ne sont pas des indépendantistes, loin s'en faut !



Le Sénat cherche à nourrir sa réputation d'assemblée conservatrice

Est-ce-que les autres pays européens- ils sont la grande majorité - qui appliquent depuis deux décennies la charte ont vu leur unité nationale exploser après une guerre civile comme certains le prédisent à la France si elle ratifie la charte ? Quel est ce fantasme franchouillard, cette peur viscérale de la diversité, de la démocratie, de l'ouverture à l'altérité qui bafoue la devise de « Liberté, Egalité, Fraternité » pour la remplacer par « Uniformité, Inégalité, Rejet » ? Un citoyen ne peut se sentir basque ou breton ET français ? Il ne peut vouloir que ses deux identités soient reconnues et défendues ensemble sans être accusé de séparatiste ou, pourquoi pas, de terroriste ?

La France, isolée dans ce domaine parmi les pays développés et démocratiques, a bien une exception culturelle : l'intolérance et le mépris envers ses propres langues de ses propres régions langues dont elle dit qu'elles font partie de son patrimoine dans sa propre Constitution. Quelle hypocrisie !

Je me souviens de Mme Mitterrand, à l'époque où son mari était Président de la République, qui, au nom d'une association, se scandalisait à la télévision française que la langue kurde n'ait aucune reconnaissance en Turquie. Quel dommage qu'elle n'ait pas connu la France, elle aurait découvert d'autres occasions de se scandaliser au nom des valeurs universelles du pays de son époux.

Histoire du nationalisme basque

L'évolution du Parti Nationaliste Basque (1960-1975) (III)

Joseba Elosegi : « Je veux mourir pour quelque chose »

Le 18 septembre 1970, alors que le général Franco se préparait à déclarer ouverts les Championnats du Monde de Pelote au Fronton Anoeta de Saint-Sébastien, un homme se jetait en flammes depuis les gradins sur la cancha en criant : « Gora Euzkadi Askatuta ». Quel était cet homme ? Quelles étaient ses motivations ?

Un ancien gudari

Joseba Elosegi Odriozola était né à Saint-Sébastien en décembre 1915.Il fit des études de commerce et de Beaux-Arts. Après le coup d'Etat de Franco le 18 juillet 1936, il s'engage dans l'Armée basque Euzko Gudarostea. Lorsque le Gipuzkoa tombe aux mains des franquistes, il est évacué et passe en Bizkaye.

Il fait partie du bataillon Saseta qui se forme à Bermeo. Il est capitaine de compagnie et témoin oculaire des bombardements de Durango (31 mars 1937) et de Gernika (26 avril 1937). Après la chute de la Bizkaye, il est fait prisonnier près de Laredo (province de Santander) et incarcéré à la prison El Dueso de Santoña. Il est condamné à mort mais transféré à la prison de Larrinaga de Bilbao, il fait l'objet d'un échange de prisonniers en janvier 1938. Il se rend par la France à Barcelone et reprend la lutte. Mais bientôt, c'est la « retirada » ; un nouvel exil en France commence pour ce militant du Parti Nationaliste Basque.

Il participe à la seconde guerre mondiale, dans la résistance aux nazis, collaborant aux « Servicios » de Pepe Michelena, service qui était sous les ordres directs du Président Aguirre, effectuant notamment de nombreux passages de frontière.

Pour le dixième anniversaire du coup d'Etat, le 18 juillet 1946, il place une ikurriña tout en haut de la cathédrale du Buen Pastor de Donostia. Il est arrêté puis libéré. C'est le début de nouveaux et incessants exils en Iparralde, ne revenant dans sa Donostia natale qu'en 1964, s'occupant alors d'un commerce d'antiquaire. Il est marié et père de deux enfants.



Joseba Elosegi

Ses motivations

Dans un livre publié en 1971 : Quiero morir por algo (Je veux mourir pour quelque chose), il explique longuement comment il en est arrivé à concevoir son acte qui a été mûrement réfléchi. Il ne veut pas tuer le vieux dictateur. Il veut que ce dernier voit le feu qu'il a causé 33 ans auparavant à Gernika : *« Je voudrais que Franco voit le feu qu'il a provoqué à Gernika pour détruire la ville sainte des Basques. Ce feu dont il a osé dire qu'il avait été allumé par nous autres, les gudaris, pour nous discréditer aux yeux du monde. La calomnie partit de sa bouche. Ce fut un mensonge misérable qu'il n'a jamais voulu reconnaitre. Et je veux lui amener ce feu, car il est sien ».*

Après son action

Joseba Elosegi, victime de graves brûlures, reste 17 jours dans le coma. Il est condamné à sept ans de prison et libéré au bout de trois ans et un mois.

Il est élu sénateur du Gipuzkoa en représentation de son parti, le PNV, en 1979 et réélu en 1982.

En juin 1984, il fut l'auteur d'un authentique exploit. Il ne pouvait supporter que l'ikurriña du bataillon Itxarkundia soit exposé au Musée de l'Armée de Madrid comme un trophée de guerre. Aussi, entra t-il dans le Musée, prit l'ikurriña, le roula sous son imperméable et sortit le plus tranquillement du monde sans être inquiété.

Fidèle de Carlos Garaikoetxea, il suivit ce dernier lors de la fondation de Eusko Alkartasuna (EA), étant une dernière fois élu sénateur en 1986. Il mourut en novembre 1990.

A l'occasion de son décès, son ami, l'ancien député du PNV Andoni Monforte écrivit : *« Il fut l'un des symboles les plus représentatifs des gudaris, de la Résistance et de la clandestinité…Il fut un militant très actif, assumant volontairement les engagements les plus risqués. Il n'aspira jamais à des postes de direction… Il était au contraire en première ligne, face au danger, pour afficher ses convictions ».*

A peine quelque jours après son action d'Anoeta, les chanteurs d'Iparralde Eñaut Etxamendi et Ellande Larralde composèrent en son honneur, une chanson qui connut immédiatement un énorme succès.

Jean-Claude Larronde

Des Catalans résolus à créer leur Etat

Suite aux élections autonomiques de caractère plébiscitaire, du 27 septembre dernier, les pro-indépendantistes de Junts Pel Si, (62 députés) et de la CUP, (10 députés) disposent ensemble d'une majorité absolue de sièges au Parlement catalan. Leur coopération est nécessaire pour cheminer vers un scénario d'indépendance de leur pays.
Première étape : une résolution conjointe sur le lancement du processus indépendantiste. Ce document fondateur a été voté ce lundi 9 novembre, au Parlement de Catalogne, à la majorité absolue des 72 voix des 2 Partis.

La résolution ne laisse guère de place au doute. La clarté des idées exprimées est l'indice d'un accord solide sur les étapes et la finalité de ce processus.

Selon cette résolution en 9 points, le Parlement de Catalogne :

1-constate le mandat démocratique obtenu lors des dernières élections du 27 septembre, basé sur une majorité de sièges des forces parlementaires pour un Etat indépendant de Catalogne et une large majorité souverainiste en vote et en sièges, favorable à l'ouverture d'un processus constitutif non subordonné

2- déclare solennellement le début du processus de création de l'Etat catalan indépendant sous forme de République

3- proclame l'ouverture d'un processus constitutif citoyen, participatif, ouvert, intégrateur et actif pour asseoir les bases de la future Constitution catalane

4- demande au futur gouvernement d'adopter les mesures nécessaires pour rendre effective cette déclaration

5- considère pertinent qu'un maximum de trente jours soit nécessaire pour initier la procédure d'adoption des lois sur le processus constitutif, la sécurité sociale et l'administration fiscale

6- dépositaire de la souveraineté et de l'expression du pouvoir constituant, il réitère que le processus de déconnexion démocratique ne dépendra pas des décisions des institutions de l'Etat espagnol, en particulier du Tribunal Constitutionnel, considéré comme illégitime … suite à la sentence de Juin 2010 sur le Statut d'Autonomie de Catalogne, voté antérieurement par référendum, par le peuple

7- adoptera les mesures nécessaires pour entamer ce processus de déconnexion démocratique, massif, soutenu et pacifique, avec l'Etat espagnol, de telle manière que le pouvoir citoyen s'exprime à tous les niveaux et sur la base d'une participation ouverte, active et intégratrice

8- charge le futur gouvernement d'accomplir exclusivement les normes et les mandats émanant de cette Chambre, légitime et démocratique, afin de garantir les droits fondamentaux qui pourraient être affectés par des décisions des institutions de l'Etat espagnol.

9-déclare la volonté d'entamer des négociations, pour rendre effectif le mandat démocratique de création d'un Etat catalan indépendant sous forme de République, et de porter cela à la connaissance de l'Etat espagnol, de l'Union Européenne et de l'ensemble de la communauté internationale.



Carme Forcadell, de la présidence de l'ANC à la présidence du Parlement catalan

Pour sa part, en cette période de campagne électorale, le Gouvernement espagnol multiplie les déclarations autoritaires, en affirmant entre autres, mettre *« en marche toute la machinerie nécessaire pour stopper ce processus »*. Aucune ouverture n'est à attendre jusqu'au Dimanche 20 Décembre, date de la tenue des élections générales, en Espagne.

En Catalogne, une bataille de tranchée est entamée, par les anti-indépendantistes de C'S, PP et PSC. Leur recours pour empêcher la tenue de l'Assemblée Plénière sur l'adoption de cette résolution a été rejeté par le Tribunal Constitutionnel.
Ce dernier a suspendu cette résolution, suite à un recours du Gouvernement espagnol.

Un bras de fer est engagé entre deux camps qui fourbissent leurs armes : l'Etat espagnol qui en appelle à la force de la loi et aux procédures pour les faire respecter, les indépendantistes qui en appelle à la légitimité du processus, au soutien populaire et à leur capacité d'initiative et d'auto-émancipation.

Deux logiques s'affrontent. Dans cette Europe du XXIe siècle, la voie du dialogue devrait dépasser ce scénario de confrontation. Mais l'autisme des dirigeants espagnols rend-il possible cette évolution souhaitable ?

Beñat Oteiza

Objectif Madrid !

Les élections générales, pour élire les députés aux Cortes et au sénat espagnol, auront lieu le 20 décembre prochain. EAJ-PNB a d'ores et déjà lancé sa campagne électorale, pour un scrutin qui déterminera la ligne politique à venir du Gouvernement espagnol.

Relance économique, réponses sociales à proposer aux victimes de la crise, défi climatique, suite à la Cop 21 de Paris, mesures anti-corruption et … avenir de la Catalogne et du Pays Basque, les sujets majeurs à traiter ne manqueront pas d'occuper le futur gouvernement espagnol. Même si les élections du 20 décembre concernent le renouvellement des députés aux Cortes, équivalent de l'Assemblée Nationale, la majorité qui se dégagera, probablement à l'issue d'une coalition électorale, élira le nouveau Gouvernement espagnol. Contrairement à la France, l'Espagne est une démocratie parlementaire, comme nos voisins britanniques, belges, allemands, italiens ou néerlandais.

Contexte bouillonnant !

Dans un contexte de remise en cause du bipartisme entre le PP, droite espagnole et le PSOE, parti socialiste, il est peu probable qu'un seul Parti obtienne une majorité absolue. Qui du PP et du PSOE arrivera en tête ? Pour l'heure, le Parti conservateur semble tenir la corde. Derrière, deux partis émergents anti-corruption, Podemos, à gauche et Ciudadanos, au centre, confirmeront sans doute leur nouvelle place dans l'échiquier politique espagnol. Quelle sera la combinaison gagnante ? Premiers éléments de réponse, dès le 20 Décembre.

EAJ-PNB, 1e force ?

Dans ce contexte d'incertitude, EAJ-PNB tentera de confirmer son statut de 1e force politique, en Euskadi et de contribuer au renforcement de Geroa Bai, en Navarre. Face à la vague centralisatrice qui menace, à Madrid, EAJ-PNB doit être présent en force aux Cortes, pour défendre les intérêts d'Euskadi et de la Navarre. Cette nouvelle mandature sera déterminante à la fois pour la Catalogne mais aussi pour Euskadi, dont le Statut devrait être renouvelé. Madrid adoucira-t-il ses positions ou se radicalisera-t-il ? Espérons que l'Espagne ne dérivera pas vers un dangereux scénario de la tension.



Aitor Esteban, l'actuel porte-parole du groupe jeltzale aux Cortes, à nouveau candidat



L'équipe des candidats gipuzkoans d'EAJ-PNB, menée par Joseba Agirretxe



Les candidats jeltzale d'Araba, avec Almudena Otaola



Aitor Esteban, en plein meeting, avec des candidats biscayens

LEMA
LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !
Euskal iritzi hilabetekaria /
Mensuel d'opinion basque

25, rue Thiers karrika - 64100 BAIONA/BAYONNE
Tél. 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84
Directrice de la Publication / Agerkariaren zuzendaria :
Txaro Goikolea

Arizmendi Inprimategia - Geltoki plazan, Donibane Garazi
Imprimerie Arizmendi, Place de la gare, Saint-Jean-Pied-de-Port
N° CPPAP 0618 P 11238